



Siège : Mairie de Bracieux 41250  
Tel/Fax 02 54 46 49 67

## **REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 JANVIER 2016**

L'an deux mil seize, le 20 janvier à 18 heures, le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron, s'est réuni à la Mairie de Bracieux, sous la Présidence de Monsieur Daniel DESROCHES

**PRESENTS** : M TEILLET, M d'HEROUILLE, M BOURDIN (Beuvron Amont), M DUPONT, M TERRIER (Beuvron Centre Amont), M DESROCHES, M TOUCHET, M COELHO (Beuvron Centre Aval), M JOHANNET, M AMIOT, M GRANGER (Beuvron aval), (Bièvre), M SARRADIN, M DEBUIGNE (Bas Cosson), M PRINCE, M MAURICE, MME SORIN (Centre Cosson), M GILBERT, M GOUJON, M BOUQUIN (Bassin Cosson).

**ABSENTS EXCUSES** : Mme DE BODINAT, (Beuvron Centre Amont), M SAVALE (Beuvron Centre Amont), MME HESSE, M de VIBRAYE (Beuvron Centre Aval) M LEFORT, M SOULAIGRE (Bas Cosson),

**Assistaient à la réunion** : M LANDRY (Beuvron Amont), M BARBILLON (Beuvron Centre Aval), M CLOUET (Centre Cosson), M GAUDE (Bassin Cosson).

Date de la convocation le 7 janvier 2016.

### **Ordre du jour :**

- Orientations budgétaires
- Questions diverses

**Monsieur le Président rappelle la réunion du 24 septembre 2015 et aborde l'ordre du jour de la séance.**

## **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016**

Monsieur le président présente la réunion des orientations sous format « diaporama ».

Monsieur le Président présente un résumé de la commission générale, rappelle le principe de fonctionnement du SEBB, ainsi que les différents modes de fonctionnement.

Il présente pour l'année 2016 le :

## **PLANNING DE TRAVAUX**

**Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2016** : le planning de travaux sera défini comme suit :

➤ Syndicat du Beuvron Amont	26 jours
➤ Syndicat du Beuvron Centre Amont	33 jours
➤ Syndicat du Beuvron Centre Aval	22 jours
➤ Syndicat du Beuvron Aval	21 jours
➤ Syndicat de la Bièvre	0 jours
➤ Syndicat Bas Cosson	15 jours
➤ Syndicat Centre Cosson	17 jours
➤ Syndicat du Bassin du Cosson du Loiret	30 jours

**Soit un total de 164 jours**

Prévoir également pour chaque syndicat : **1 jour SEBB – 1 jour Jussie et 10 jours pour les interventions ponctuelles.**

**A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016 : sous condition que le contrat territorial soit signé, le financement des travaux ne sera plus détaillé par jour d'intervention mais par un coût chantier.**

Deux types de travaux sont prévus :

**1/Pour les travaux réalisés en régie par le SEBB,**

Les syndicats devront simplement régler le solde des travaux concernant les chantiers de renaturation légère du lit, pour 2016 le solde prévisionnel sera pour le :

➤ Syndicat du Beuvron Amont	5 158 €
➤ Syndicat du Beuvron Centre Amont	5 384 €
➤ Syndicat du Beuvron Centre Aval	5 640 €
➤ Syndicat du Beuvron Aval	
➤ Syndicat de la Bièvre	
➤ Syndicat Bas Cosson	1 658 €
➤ Syndicat Centre Cosson	1 910 €
➤ Syndicat du Bassin du Cosson du Loiret	18 197 €

**2/Pour les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage, le SEBB fournira à chaque syndicat la liste des travaux prévus au contrat en 2016. Le SEBB apportera une aide administrative et technique pour la réalisation des chantiers. Chaque syndicat devra prévoir le cout prévisionnel des travaux soit pour 2016 :**

➤ Syndicat du Beuvron Amont	28 800 €
➤ Syndicat du Beuvron Centre Amont	
➤ Syndicat du Beuvron Centre Aval	12 000 €
➤ Syndicat du Beuvron Aval	3 600 €
➤ Syndicat de la Bièvre	
➤ Syndicat Bas Cosson	42 000 €
➤ Syndicat Centre Cosson	58 795 €
➤ Syndicat du Bassin du Cosson du Loiret	53 354 €

**TARIFS 2016 ( tarifs 2015 reconduits)**

➤ Participation fixe annuelle par syndicat adhérent :	4 800 €
➤ Coût d'une journée de travail par équipe :	526 €
➤ Coût d'une journée équipe prestation non subventionnée :	728 €
➤ Coût d'une journée équipe jussie :	526 €
➤ Coût d'une journée du technicien de rivière:	315 €

**LES AIDES 2016 :**

L'année 2016 est une année de transition entre deux contrats territoriaux. Le programme d'actions du CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques) devrait être validé par les financeurs en juin 2016.

Lors de cette année de transition, les financements des postes de technicien et d'animatrice sont assurés. Les postes des agents, assimilés aux travaux, en revanche, ne sont pas financés tant que le contrat n'est pas signé.

Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher a été à nouveau sollicité pour une participation exceptionnellement au programme d'éradication de la Grenouille taureau

# **LES DEPENSES 2016**

## **1/Investissement**

Solde des études : continuité écologique : 14 000 € et bilan et CTMA : 1 000 €

## **2/Fonctionnement**

### **L'équipe technique :**

- Renouvellement du matériel (tronçonneuses, treuil ...)
- Vêtements de travail et de sécurité
- Etablissement du document unique – mise en conformité malgré avis « Abstention » du comité technique du CDG 41

### **Animation :**

- Communication : établissement du journal, manifestation, expositions ...
- DIG : frais et honoraires
- Terrain : vêtements et téléphone portable
- Travaux salle de réunion

### **Technicien de rivières**

- Vêtements de travail et de sécurité
- Tablette étanche

## **3/Personnel du Syndicat**

1 animatrice : à temps partiel sur autorisation à 80 % - titulaire FPT depuis le 16 juin 2015

1 technicien de rivière : à temps complet - CDI

1 chef d'équipe : à temps complet - CDI

1 chef d'équipe suppléant : à temps complet – CDI

2 agents d'entretien des rivières : à temps complet – CDI

Monsieur le Président rappelle les droits acquis des agents.

Reste en attente l'adhésion au Cnas et un plan de carrière.

### **PERSONNEL MIS A DISPOSITION**

- Secrétaire 11/35<sup>ème</sup> avec la commune de Bauzy  
Mads pour 3 ans à compter du 1.01.2016
- Agent d'entretien (ménage) 2/35<sup>ème</sup> avec la commune de Bracieux

### **AUTRE POINT**

Une contribution pour la validation des services auprès de la cnacl est à prévoir pour l'animatrice précédente.

### **QUESTIONS DIVERSES** : néant

*Fin de la séance 19 heures*

*Prochaine réunion : le budget – date retenue le 2 mars 2016*

*PJ : Diaporama de la séance*